

UNION SYNDICALE SUD DU GROUPE RENAULT



SUD RENAULT GUYANCOURT – AUBEVOYE

1 avenue du golf - 78084 Guyancourt cedex
API : FR TCR LOG 0 23

TCR : ☎ 01 76 83 22 93 📠 06 82 55 83 16 📠 01 76 89 12 36
CTA : ☎ 01 76 87 63 09 📠 06 04 18 63 89 📠 01 76 89 02 85

sud.guyancourt@renault.com

www.sudrenault.org

sud.aubevoye@renault.com

sud.tcr@orange.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 01/08/2016

Fausse baisse du salaire de Carlos Ghosn : le conseil d'administration de Renault doit démissionner

Faisant suite au scandale lié à la rémunération indécente de Carlos Ghosn (7,2 millions d'euros en 2015 en tant que PDG de Renault, plus 9 millions d'euros en tant que PDG de Nissan), le conseil d'administration de Renault vient d'annoncer une réduction de la part variable de Carlos Ghosn de 20 %, qui passerait de 150 % à 120 % de sa part fixe.

Il s'agit en fait d'une annonce en trompe l'œil. La part variable de Carlos Ghosn risque en effet d'augmenter de 20 %, car le conseil d'administration a également décidé qu'« *en cas de surperformance financière, elle pourrait atteindre un maximum de 180 %* » !

Le conseil d'administration juge que « *la rémunération du Président-Directeur Général est cohérente.* » C'est bien la preuve que la fausse réduction du salaire de Ghosn n'est qu'un nouveau coup de communication.

Cette rémunération est la contrepartie de la politique salariale menée dans le groupe Renault, une politique consistant à bloquer les salaires de la majorité des salariés, pendant que des augmentations et des primes indécentes sont versées à une poignée de cadres dirigeants.

La direction de Renault a instauré progressivement la suppression des Augmentations Générales de Salaire. Le résultat est que les écarts de salaire se creusent au sein du groupe, alors que celui-ci vient d'annoncer un bénéfice net en hausse de + 7,9 %, soit 1, 5 milliards d'euros rien que pour le premier semestre 2016.

SUD Renault réclame :

- Le plafonnement des rémunérations du PDG et des cadres dirigeants de Renault au niveau du salaire des cadres non dirigeants,
- La suppression du versement d'actions gratuites,
- Une Augmentation Générale des Salaires de 300 € par mois pour tous les salariés (ouvriers, techniciens et cadres) du Groupe Renault,
- La démission du conseil d'administration qui ne représente en rien les intérêts des salariés du Groupe Renault.

L'élection des 3 administrateurs salariés auront lieu en octobre 2016. Les candidats présentés sur la liste de l'Union Syndicale SUD du Groupe Renault (USSGR) porteront ces revendications auprès des 46 260 salariés et électeurs du Groupe Renault travaillant en France.